



## Appel à prestataire de service

Par **Pavie gaignaire**, le **05/05/2009** à **12:19**

Bonjour,

J'ai acheté en Avril 2007 24h de cours de soutien scolaire à Univers Etudes pour 3<sup>me</sup> de l'année scolaire 2006 2007, pour un total de 803€.

A cet effet, j'ai mandaté la société pour les démarches administratives et le paiement des cotisations et j'ai gardé copie du mandat et du dossier.

Je ne connais pas (si ce n'est son prénom) le prof (qui n'en était pas un) qui est intervenu et je ne ferais pas de commentaire sur la l'inadéquation entre ma demande et l'offre, mais le fait est qu'aujourd'hui, je reçois une demande de l'Urssaf me demandant de régler une dette de 2687€ faute de déclaration nominative des salaires.2007.. Je suis abasourdi.

Je n'ai eu aucun employé de maison autre que ce soi disant professeur.

J'ai décrit la situation à l'urssaf par lettre recommandée, que faire d'autre?